



Concertation sur le réaménagement de la Place Denfert-Rochereau

Réunion publique de lancement : 3 décembre 2021



Mots d'introduction

Carine Petit, Maire du 14ème arrondissement

Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques

David Belliard, adjoint à la maire de Paris en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie

Réunion publique de lancement : 3 décembre 2021

Sommaire

01 La place Denfert-Rochereau aujourd'hui

02 Orientations
pour l'avenir de
la place

03 Sujets portés à la
concertation

04 Temps d'échanges et
de réactions

05 Calendrier de la
concertation



01

**La place Denfert-
Rochereau
aujourd'hui**

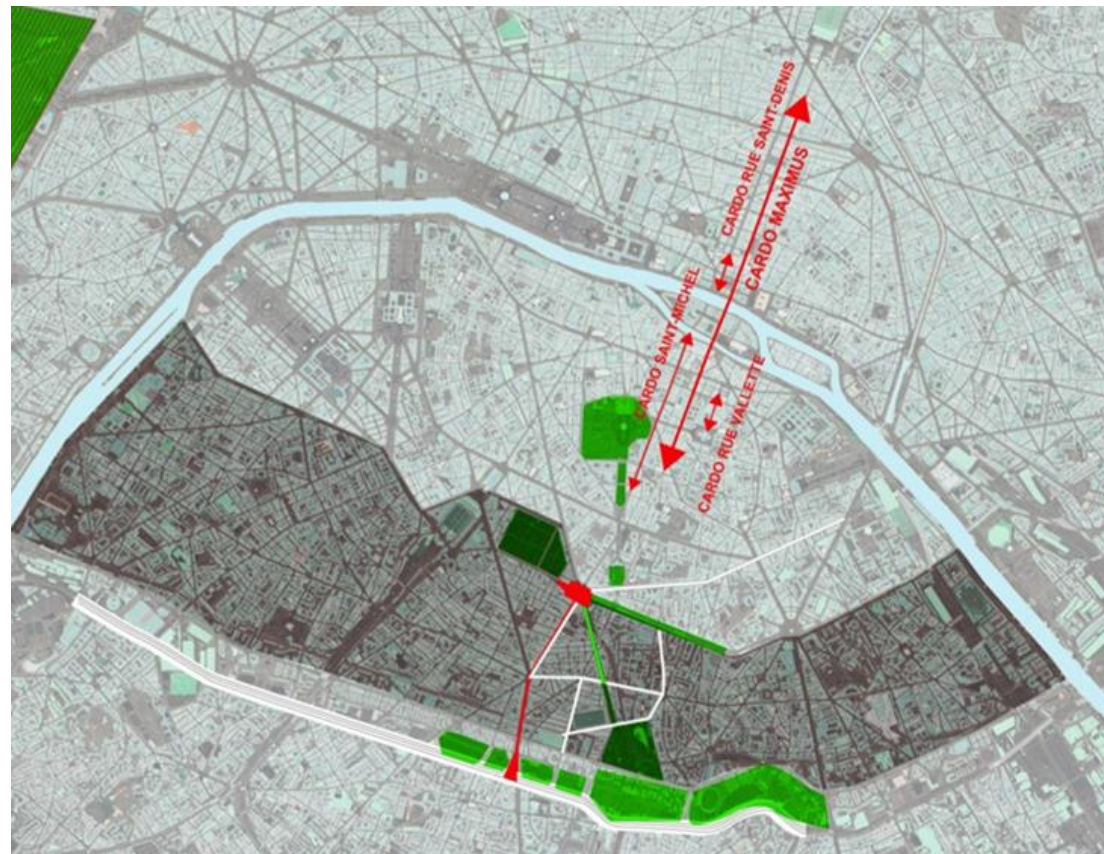


Direction de la Voirie et des Déplacements
Service des Aménagements et des Grands Projets

Réunion publique de lancement : 3 décembre 2021

Histoire de la place

La place Denfert-Rochereau se situe à l'emplacement de la Barrière d'Enfer, porte du mur des fermiers généraux qui marquait l'entrée de la capitale entre la fin du XVIIIème siècle et le la destruction du mur en 1860.

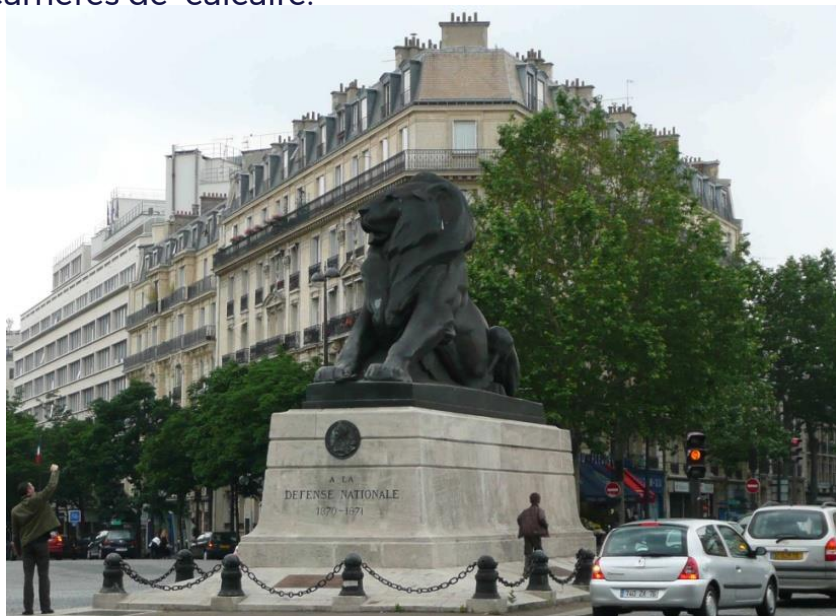


Après la destruction du mur des Fermiers Généraux en 1860 par le préfet Haussmann, apparut la première place d'Enfer, devenue place Denfert-Rochereau, du nom du gouverneur de Belfort pendant la guerre franco-prussienne de 1870, ce qui explique également la présence du Lion de Belfort au centre de la place.

Histoire de la place

Les pavillons d'Octroi d'Enfer

Au centre de la place, se trouvent encore les deux bâtiments conçus par Claude Nicolas Ledoux, formant cette porte dans le mur des Fermiers Généraux, chargés de percevoir les taxes, et limitant l'ancien territoire de la ville de Paris. Le bâtiment Ouest accueille le Musée de la Libération de Paris et le bâtiment Est accueille l'entrée des Catacombes, ossuaire municipal aménagé dans les anciennes carrières de calcaire.



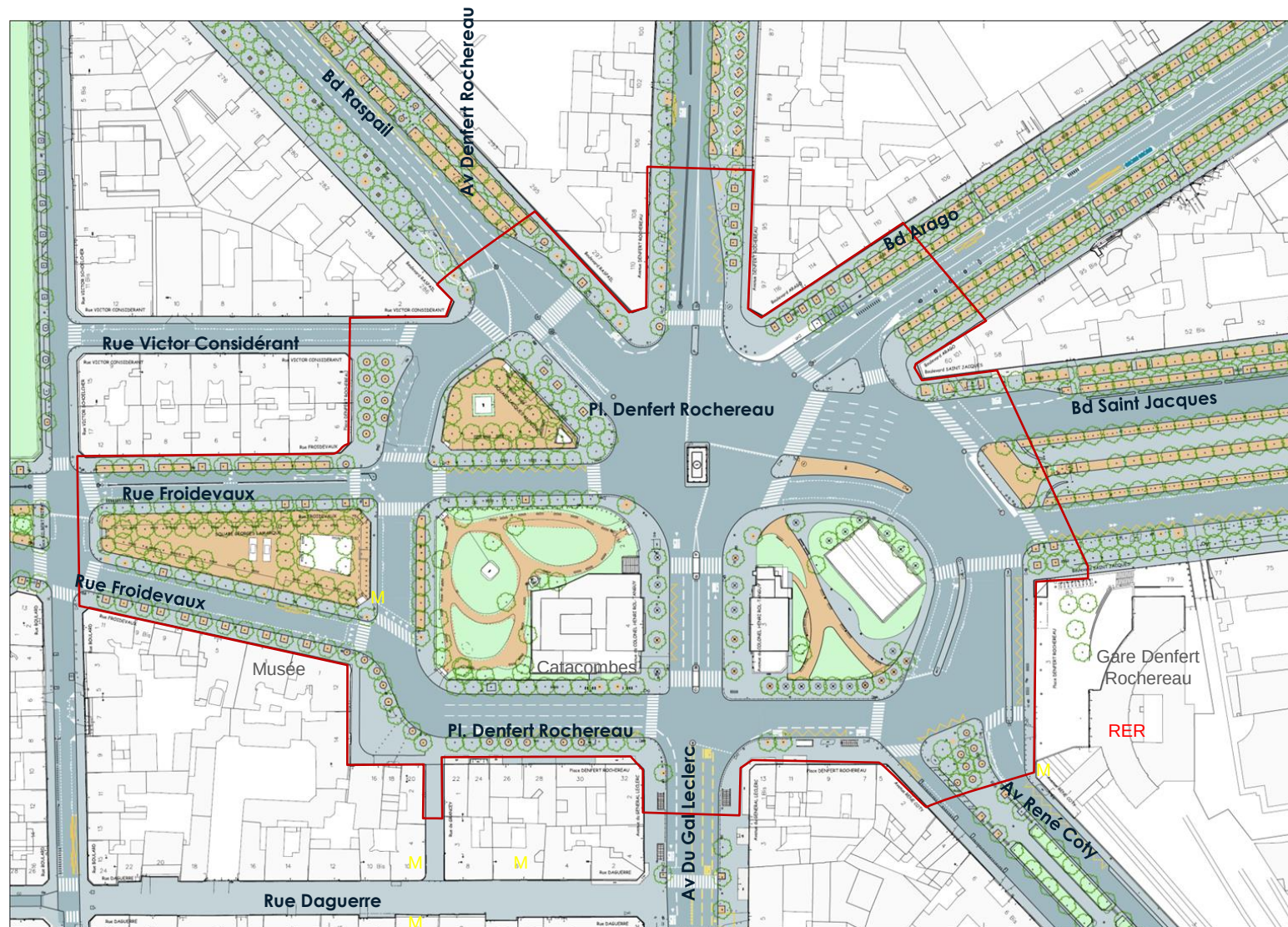
Le Lion de Belfort

La sculpture symbolise la résistance du colonel Denfert Rochereau durant le siège de la place forte de Belfort pendant la guerre franco prussienne de 1870.

Description de l'état actuel



- 18 % d'espaces verts
- 30% d'espaces dédié aux piéton.ne.s
- 52% de chaussée



Description de l'état actuel - Le patrimoine paysager

Récemment restauré, le square Claude Nicolas Ledoux, ainsi que le square de l'Abbé Migne, furent aménagés dans un style typique de la fin du XIXème siècle, à l'emplacement de l'ancienne barrière d'Enfer. Ils accompagnent de part et d'autre les anciens bâtiments de barrière d'octroi dessinés par Ledoux.

Le Square Claude-Nicolas Ledoux (2535m² - 1894)

Le centre du square est occupé par des ovales de pelouses doucement incurvées, elles-mêmes agrémentées d'arbres isolés, de massifs d'arbustes et de corbeilles de fleurs implantés aux abords de sorte, par des jeux perspectifs, à masquer l'amorce ou le croisement des allées et ainsi amplifier l'échelle du jardin.

Le Square de l'Abbé-Migne (1518m² - 1880),

Le square de l'Abbé-Migne est un jardin ouvert, très simplement composé dans un style paysager pittoresque : Une allée traverse le jardin du nord au sud, bordée de pelouses. La partie la plus à l'Est du jardin comporte depuis 1896 une trémie ferroviaire (quais du RER B). Les grilles de celles-ci sont intégrées par un massif arbustif en périphérie.



Ci-dessus le square Claude-Nicolas Ledoux et ci-contre le square de l'Abbé-Migne

Description de l'état actuel - Le patrimoine paysager

Square Jacques-Antoine (843 m² - 1896)

Ce square prend une forme triangulaire, marquant l'angle de la rue Froidevaux et du boulevard Raspail. Avec 843 m², il est l'un des plus petits espaces verts du 14^e arrondissement. Il est planté d'arbres et des arbustes sont plantés sur son pourtour. Quelques bancs sont également disposés sur le tour du square. Depuis le 1^{er} janvier 2014, il est le premier « caniparc », espace vert réservé aux chiens en liberté, de Paris.

Square Georges-Lamarque (1784 m² - 1904)

Ce square est encadré par les deux sens de la rue Froidevaux, générant une forme trapézoïdale qui se termine par une pointe isolée qui porte aujourd'hui le nom de Place Gilbert Privas. Cette géométrie est accentuée par des alignements d'arbres et des haies arbustives venant doubler les plantations sur trottoirs en périphérie.



A gauche, le square Jacques-Antoine, et à droite le square Georges-Lamarque



Description de l'état actuel - Le patrimoine arboré

Un patrimoine arboré conséquent

- Un nombre très important d'arbres plantés sur la place, dont 5 arbres remarquables dans le square Ledoux.
- Un état phyto-sanitaire globalement satisfaisant pour les arbres d'alignement,
- Un bilan plus mitigé pour les arbres existants dans les trois squares

Une structure arborée existante forte

- Des plantations d'alignement homogènes, avec des essences de grand développement cohérentes avec les échelles des voiries qu'elles structurent.
- Des accroches sur la place à réinterroger ou renforcer.



Cartographie de l'état phytosanitaire des arbres de la place (relevés 2015 & 2021)



Description de l'état actuel - Air/Bruit

Conception du paysage sonore

- Globalement en période de journée et de soir, le bruit est qualifié d'important 70 dB, voire 75 dB sur la place provenant principalement de la circulation routière. Les différents squares sont peu confortables vis-à-vis du paysage sonore.
- La nuit, des zones relativement plus calmes sont exposées à moins de 65/70 B.

Ces niveaux s'expliquent majoritairement par la densité du trafic.



Modélisation du bruit en 2019 : nuit (Source Bruitparif)



Modélisation du bruit en 2019 :
Jours-soir-nuit (Source Bruitparif)

Qualité de l'air – pollution atmosphérique (année 2019)

Une évolution positive mais des valeurs qui restent au dessus des recommandations de l'OMS

- **NOx** (oxydes d'azote : monoxyde d'azote plus dioxyde d'azote) : source le trafic routier : les niveaux en NO₂ sont toujours en moyenne deux fois supérieurs à la valeur limite annuelle (40 µg/m³).
- **Les particules fines PM10** restent préoccupantes (particules de taille inférieure à 10 µm Source chauffage au bois et trafic routier)
- **Les particules fines PM 2.5 : des valeurs largement au dessus des recommandations de l'OMS** (particules fines de taille inférieure à 2,5 µm, incluant le « black carbon », ce qui en fait un bon indicateur de qualité de l'air)

Polluants Valeurs 2019	Pollution globale	Objectif de qualité en moy. Annuelle Recommandation OMS
NOx	84 µg/m³	40 µg/m ³ (pour le NO ₂)
PM10	21 µg/m ³	20 µg/m ³
PM2,5	14 µg/m ³	10 µg/m ³

Description de l'état actuel - Les îlots de chaleur

Les enjeux de réduction des îlots de chaleur.

La carte de thermographie permettent de distinguer les secteurs les plus frais (en particulier ceux bénéficiant d'espaces verts ou de plantations sur voirie) des secteurs tempérés et plus chauds.

Le centre de la place sera à ce titre un secteur à cibler pour les mesures de réduction d'îlots de chaleurs



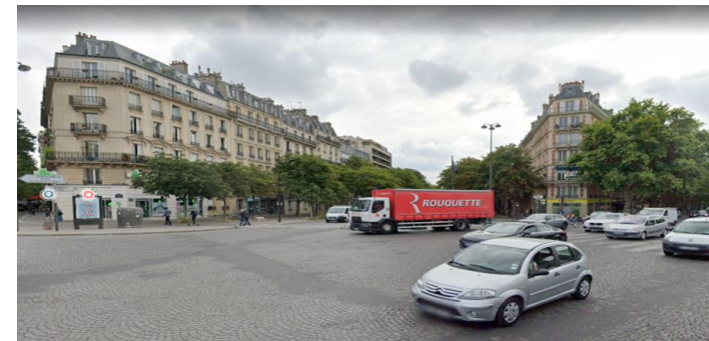
Thermographie infrarouge 2010

Source : Atlas de l'espace public parisien - 14^e arrondissement - 2017, APUR.

Description de l'état actuel - Usages

Des ambiances différentes :

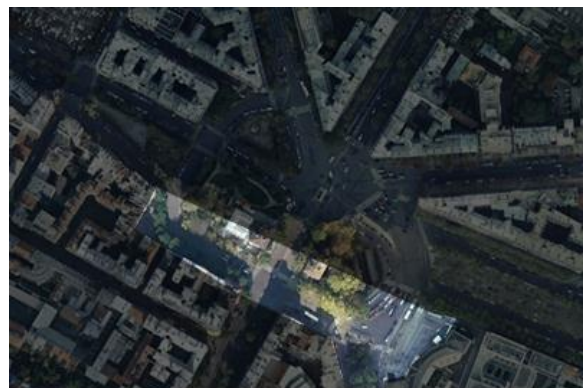
- Au nord : un espace plus routier et moins fréquenté



- Au centre une attractivité importante avec le Musée de la Libération et les Catacombes



- Au sud un espace plus commercial et plus fréquenté par les piétons avec une ambiance plus chaleureuse.



Description de l'état actuel - Usages

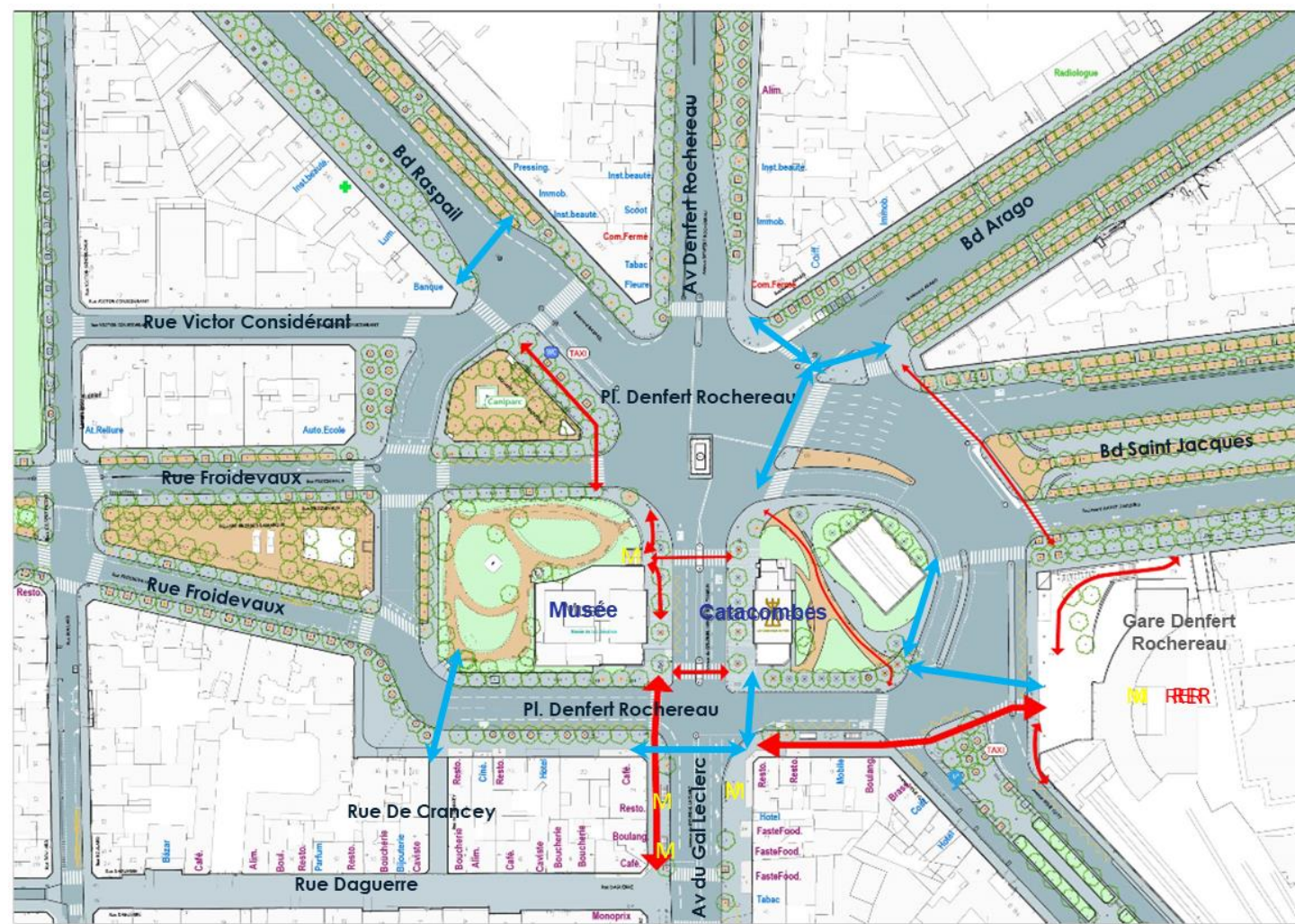


Des usages très diversifiés

La place Denfert Rochereau reçoit de nombreux événements tout au long de l'année :

- La place est fréquemment le lieu de départ ou de destinations de manifestations publiques à Paris.
- Des concerts y sont organisés notamment pour la fête de la musique
- La place est un pôle important de transports en communs avec la station du RER, les lignes de métro 4 et 6 et plusieurs lignes de bus en passage ou en terminus.

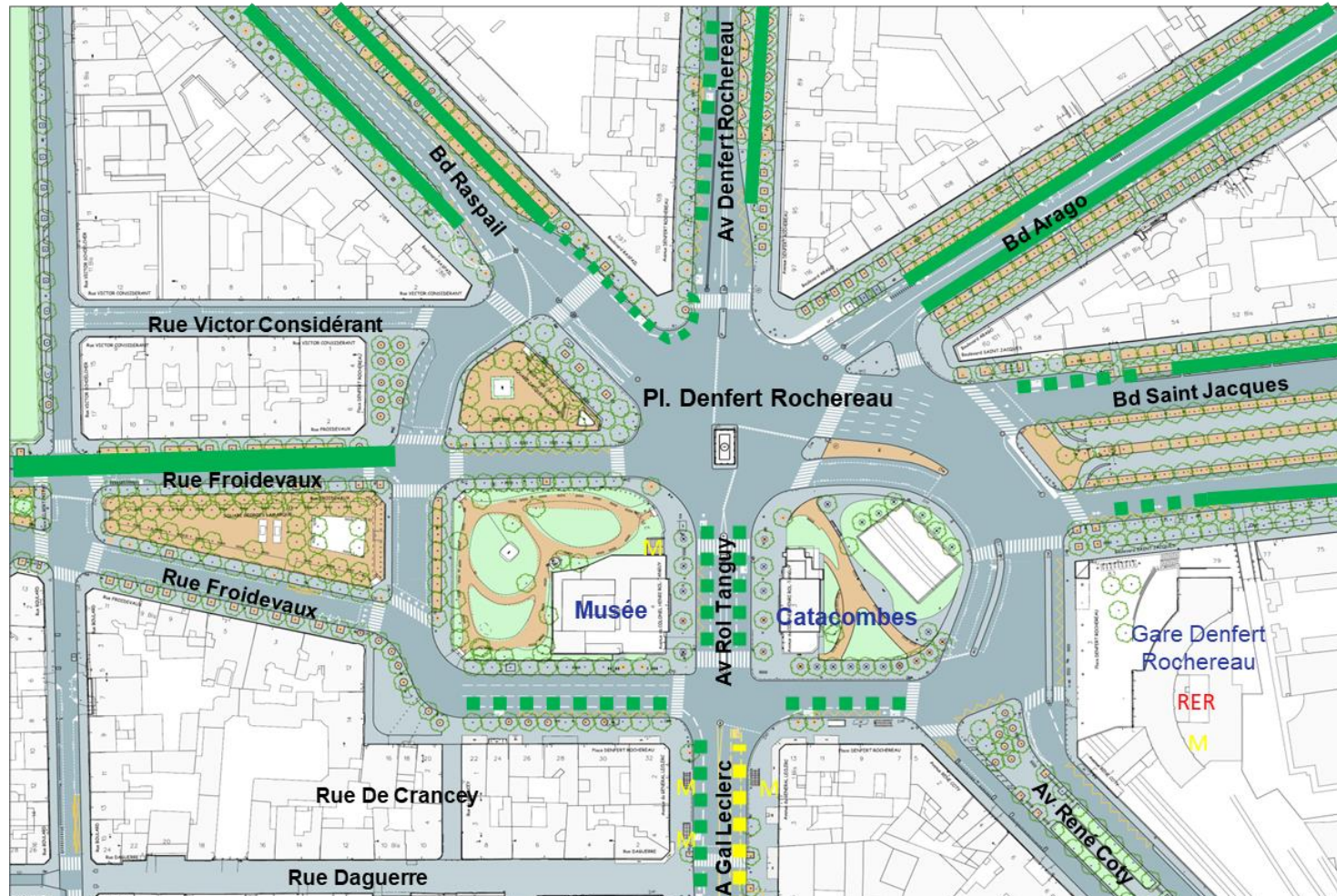
Mobilités - Les circulations piétonnes



Flux piétons
principaux actuels

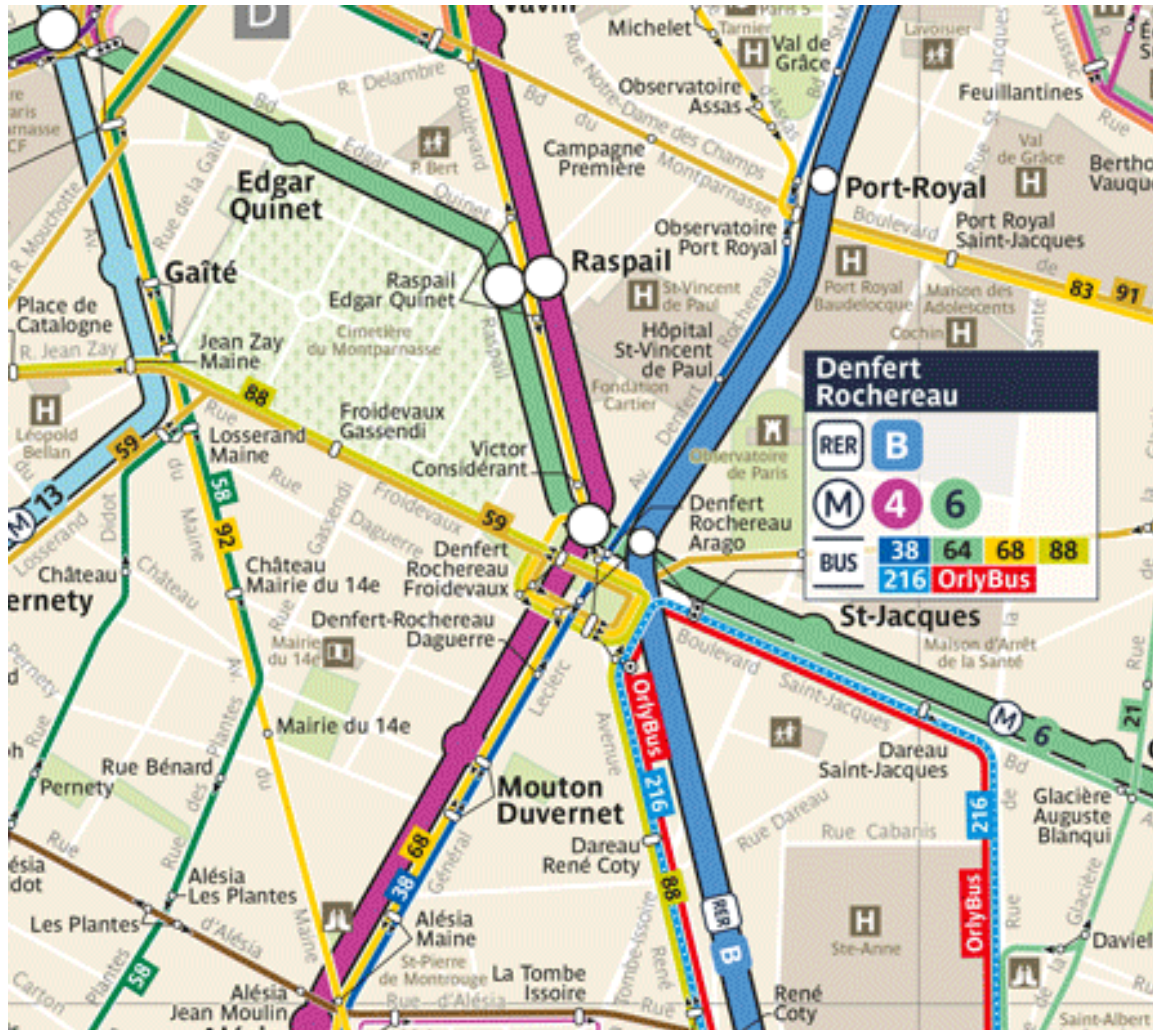
Cheminements piétons
identifiés comme
problématiques

Mobilités - Les aménagements cyclables



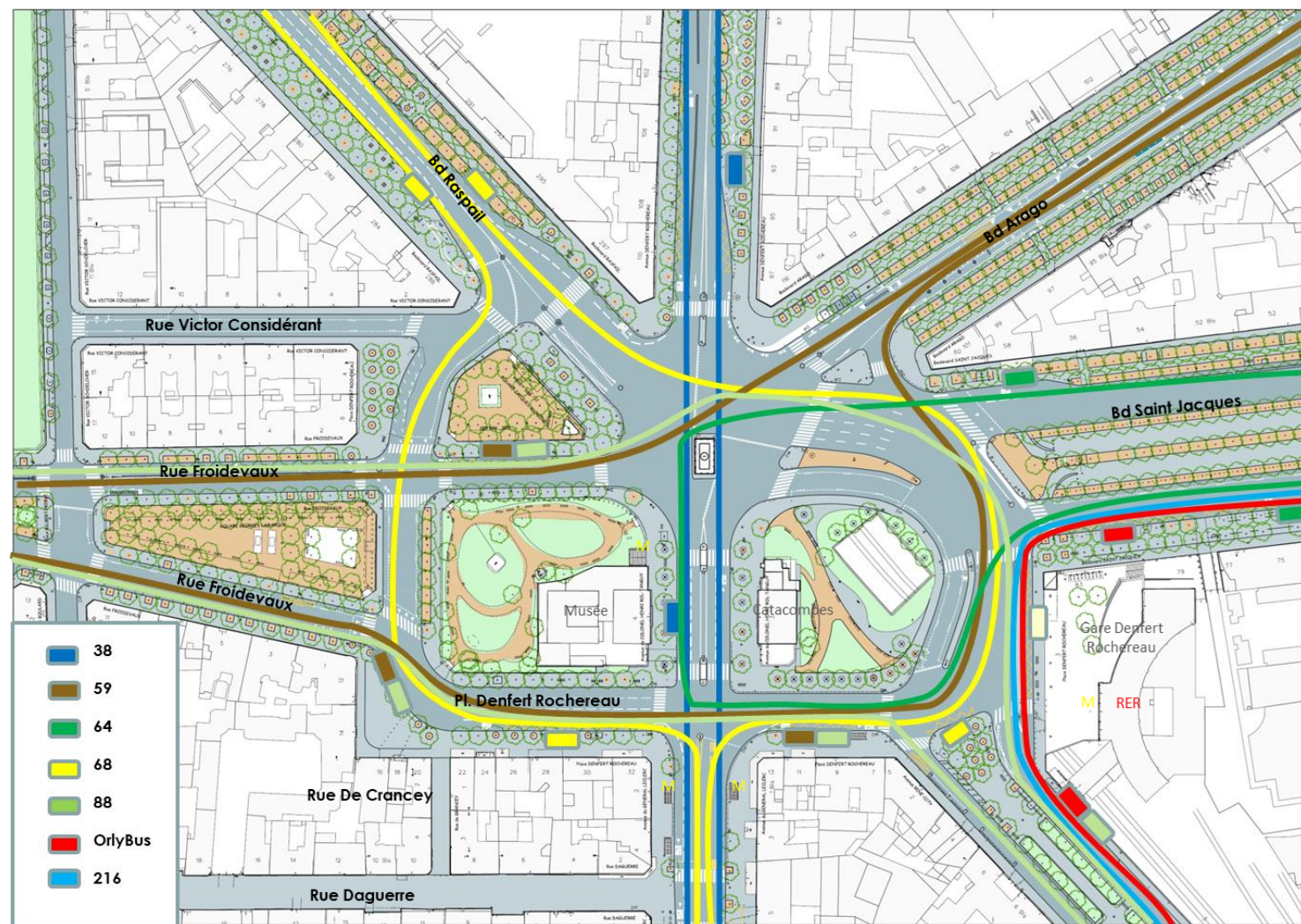
-  Piste cyclable
-  Couloir bus partagé avec les vélos
-  Préfiguration

Mobilités - Le réseau de transports en commun

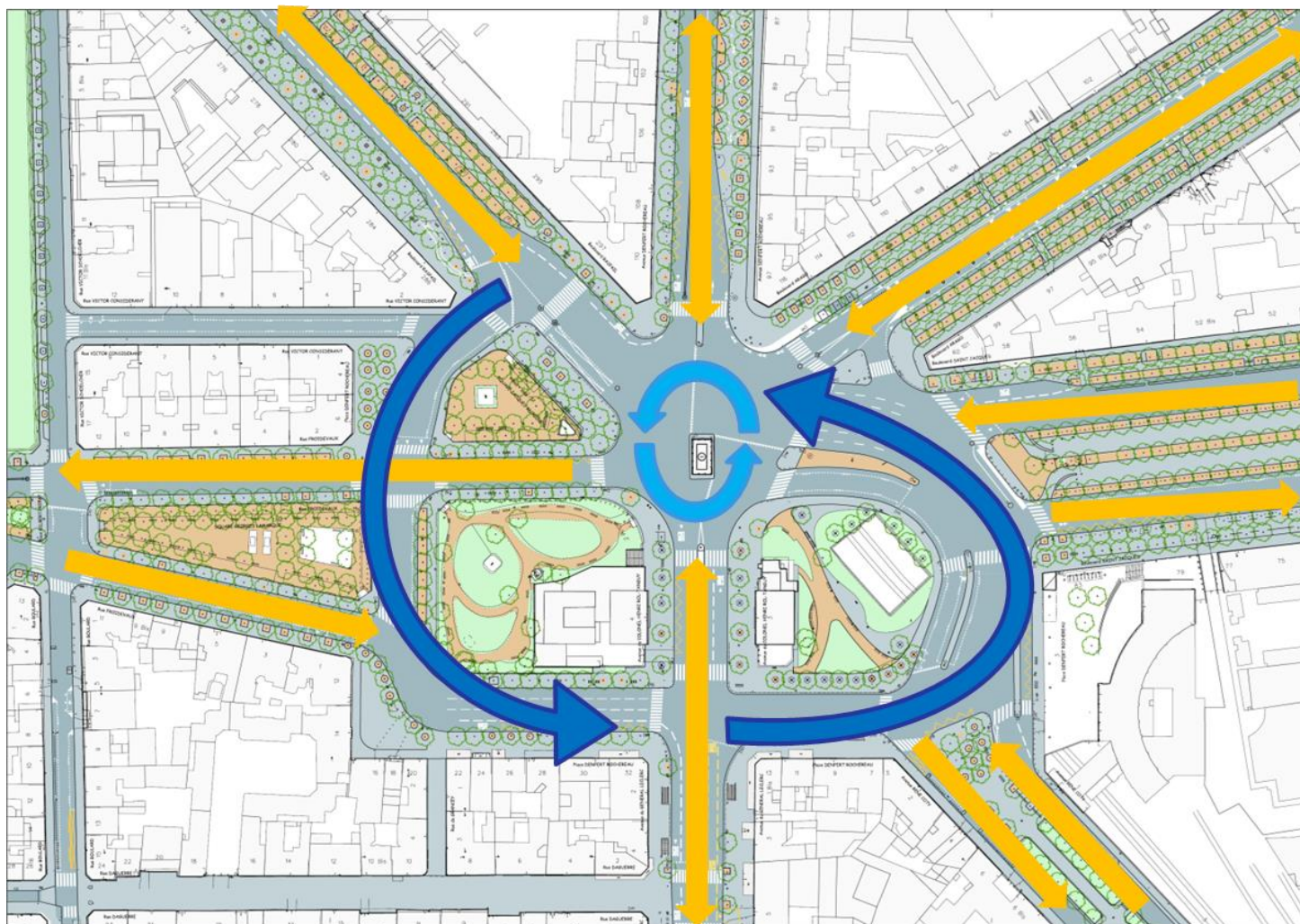


- 1 gare RER
- 2 lignes de métro
- 1 terminus Orlybus
- 6 lignes de bus

Mobilités - Le réseau de bus



Mobilités - La circulation automobile



Voies de circulation



Anneau de circulation
intérieur



Anneau de circulation
extérieur

Contraintes techniques et réglementaires

Contraintes techniques

- Présence d'une Zone de carrières de calcaire grossier
- Forte présence de réseaux concessionnaires (eau, gaz, chauffage urbain ...)
- Forte présence de contraintes en sous sol liées aux transports en commun : Lignes 6 et 4, RER B

Contraintes réglementaires

- Présence de bâtiments inscrits et classés au titre des monuments historiques à proximité et sur la place
- Présence de sous-sols classés sous la place
- Place intégralement située en site inscrit

02

Orientations pour l'avenir de la place

Orientations

- Reconnecter entre elles les différentes ambiances de la place
- Embellir les espaces publics, les rendre plus accueillants et confortables
- Mieux partager l'espace public et améliorer les liaisons piétonnières
- Favoriser des usages plus sereins de la place : la promenade, la rencontre, la détente
- Créer des aménagements cyclables sécurisés
- Anticiper le développement de certaines liaisons piétonnières en lien avec les nouveaux besoins : Éco-quartier Saint Vincent de Paul
- Valoriser le patrimoine architectural et historique de la place dans un projet d'ensemble
- Sécuriser les traversées et en réduire le nombre
- Mettre en valeur le patrimoine végétal de la place existant et favoriser son développement dans un projet d'ensemble
- Optimiser les correspondances entre les transports collectifs



03

**Sujets portés à la
concertation**



Lucile Biarrotte

Directrice-conseil
Agence de concertation TraitClair

Réunion publique de lancement : 3 décembre 2021

Sujets portés à la concertation

- Quels sont les usages actuels et les nouveaux usages qui peuvent être envisagés sur la place ?
- Quelles sont les « zones de calme » et les « zones actives » actuelles et à développer ?
- Comment les rendre plus pratiques et plus agréables ? Comment mieux partager les espaces entre les différents modes de déplacement : quels sont les endroits qui posent problèmes aujourd'hui ? Pour les piéton·ne·s ? Pour les cyclistes ?
- Comment rendre la place et ses différents secteurs plus lisibles et plus accessibles, notamment pour les personnes à mobilité réduite et les usager·e·s des bus ?
- Comment est perçue la place du végétal et comment renforcer les ambiances végétales ? (Comment rendre les squares plus accueillants et donner plus de place au végétal ?)

Participation en ligne

Participez sur [idee.paris](https://idee.paris.fr) !

<https://idee.paris.fr/project/denfert-rochereau-reinventez-votre-place/questionnaire/vers-une-place-plus-attractive-et-plus-confortable-pour-toutes-et-tous>



04

**Temps d'échanges et
de réactions**

05

Calendrier de la concertation

Calendrier de la concertation

3 décembre	Réunion publique de lancement en ligne
4 décembre	Randonnée urbaine à 10h (rdv au musée de la Libération)
9 décembre	Atelier mobilités à 18h30 à la mairie du 14ème (sur inscription)
10 décembre	Demi-journée d'information et de participation sur le marché Mouton-Duvernet
15 décembre	Randonnée urbaine à 18h30 sur inscription
16 décembre	Atelier usages à 18h30 à la mairie du 14ème sur inscription
21 décembre	Demi-journée d'information et de participation sur le parvis du RER
27 janvier	Réunion publique de clôture en ligne
03/12-23/01	Concertation en ligne sur idee.paris
06/12-27/01	Exposition à la Mairie du 14e



Merci pour votre participation !

Rendez-vous sur idee.paris

Inscrivez-vous aux événements sur idee.paris ou à
l'adresse citoyennetemairie14@paris.fr

LA VIE DONT ON A ENVIE, ON VA LA FAIRE ICI